

AUREP

Conseil en Ingénierie Patrimoniale (CIP) Avocats

Demande d'enregistrement au RS auprès de France Compétence en cours.

FORMATION EN GESTION DE PATRIMOINE

ÉDITO



Jean Aulagnier
Coresponsable pédagogique ECP
Vice-président AUREP
Président de la Commission
Pédagogique et Scientifique de l'AUREP



Natacha Fauchier
Coresponsable pédagogique ECP
Responsable scientifique AUREP
Diplômée notaire

**“ Une spécialisation
affichée par les
professions
réglementées : le
conseil en ingénierie
patrimoniale. ”**

La gestion de patrimoine, en raison de l'importance prise par le droit patrimonial dans sa mise en œuvre, a légitimement attiré l'attention des professions réglementées, notaires d'abord, experts comptables ensuite, avocats plus récemment.

Ils ont les uns et les autres parfaitement compris qu'au-delà du contenu (actifs possédés), il convenait de s'interroger sur le contenant (les manières de détenir). Le droit patrimonial, dans ses multiples dimensions, civiles, fiscales, sociales, offraient des opportunités d'optimisation qu'ils devaient proposer à leurs clients.

Il convenait pour cela de renforcer les connaissances économiques et financières, d'élargir les connaissances juridiques, de renouveler les modalités de mises en œuvre pour afficher cette spécialisation. L'AUREP a donc adapté le processus de spécialisation aux membres de ces professions en organisant une certification qui leur soit destinée sous le nom de Conseil en Ingénierie Patrimoniale (CIP).

CONSEIL EN INGÉNIERIE PATRIMONIALE

Avocats

NOUVEAUTÉ 2024



25

JOURS DE FORMATION



175

HEURES DE FORMATION
ADAPTÉES



30

APPRENANTS MAXIMUM
PAR GROUPE



PARIS

AUREP, LA RÉFÉRENCE DES FORMATIONS
EN GESTION DE PATRIMOINE DEPUIS 1995



29

ANS D'EXISTENCE



1 300

PROFESSIONNELS
FORMÉS EN 2023



90

INTERVENANTS



93%

TAUX DE SATISFACTION
EN 2023



+ 2 100

ADHÉRENTS AU CLUB
AUREP ALUMNI



CONSEIL EN INGÉNIERIE PATRIMONIALE Avocats :
Demande d'enregistrement au RS auprès de France Compétence en cours.

Rythme 📅 **Annuel** : 3 à 4 jours consécutifs de cours par mois

Durée ⌚ **25 jours (175 heures)**

Ville 📍 **Paris**

Modalité 🖥️ **Présentiel**

Tarifs 2024 € **6 250 €** (non soumis à TVA)
Validation des Prérequis Professionnels
(si nécessaire) : **300 €**

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Développer une approche globale du patrimoine (audit patrimonial précis suivi de préconisations ciblées) et définir une ingénierie patrimoniale pluridisciplinaire (économie, finance, droit civil, droit fiscal, droit social, etc.) au service des objectifs des clients.

CARRIÈRES OU DÉBOUCHÉS

→ Avocat spécialisé en conseil en ingénierie patrimoniale



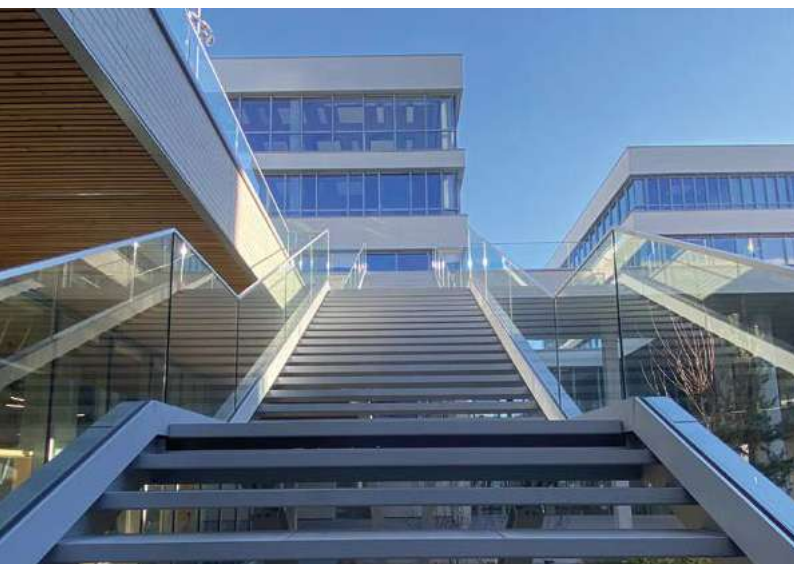
INSCRIPTIONS

Ouverture
en mars 2024



PLACES LIMITÉES

30 participants
par groupe



PRÉREQUIS

Cette formation est réservée :

- › Aux titulaires d'un Diplôme Supérieur du Notariat
- › Aux titulaires d'un Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat
- › Aux titulaires d'un diplôme de niveau 6 d'un diplôme inscrit au RNCP en droit privé

Pour en savoir plus :

www.aurep.com ou contactez-nous à l'adresse contact@aurep.com

Vous pouvez également contacter le département formation du Conseil Supérieur du Notariat à l'adresse formation.csn@notaires.fr ou par téléphone au 01 44 90 30 54.



LIEUX
Paris



FORMAT
Annuel



EXAMENS
Décembre 2025

PLAN DE FORMATION

Ingénierie en Conseil Patrimoniale (CIP) Avocats

INTRODUCTION

De la gestion au conseil patrimonial, du contenu au contenant	3,5 h
---	-------

LE CONTENU

Choix et arbitrage des allocations d'actifs

Composer le financier

Actifs financiers en direct	7h
Produits de la gestion collective et produits structurés	7h

Composer l'immobilier

Actifs immobiliers	7h
Financer l'immobilier, l'effet de levier du crédit, couvrir les risques de la dette	3,5 h

Mixer

Allocation d'actifs patrimoniale	7h
Mode de détention des actifs financiers	3,5 h
Influence de l'environnement économique sur l'allocation d'actifs	14 h

LE CONTENANT

Choix et arbitrage des modes de conjugalités

Choisir et arbitrer le mode de conjugalité	10,5 h
--	--------

Contenants partagés, subis ou choisis

Indivision, Concubinage, PACS*	*
Démembrement de propriété	17,5 h
Assurance vie	14 h
Sociétés civiles patrimoniales, immobilières et financières	14 h

Opérations d'arbitrage choisies ou subies

Libéralités entre vifs*	*
Transmission à cause de mort*	*

Influence de la fiscalité

Fiscalité des revenus et des plus-values	17,5 h
Fiscalité de l'investissement locatif	7h
Fiscalité du patrimoine (IFI)	7h

LA MISE EN ŒUVRE DU CONSEIL EN INGENIERIE PATRIMONIALE

Mettre en œuvre l'investissement immobilier

Accompagner l'investisseur immobilier : acquérir, administrer*	*
--	---

Mettre en œuvre une prévoyance adaptée

Préparer ses revenus de remplacement (retraite)	7h
Compléter ses revenus, convertir un capital en rente**	3.5h

Adapter le conseil patrimonial aux préoccupations des clients

Personnes protégées, majeurs, mineurs *	*
Survivant du couple	7h
Familles recomposées**	3.5h
Construire et délivrer le rapport patrimonial (études de cas)	21h

* Module Asynchrone facultatif ** Module Asynchrone obligatoire

ÉVALUATION

› **Épreuve** : Étude de cas écrite de 4h30 - notée sur 50 (note minimale pour valider le bloc 20/40)
La certification est obtenue dès lors que le candidat obtient minimum 25/50.





LE PACK APPRENANT : EFFICACITÉ, ADAPTABILITÉ

Avec plus de 25 ans de recul sur nos formations, sur vos besoins et vos attentes, nous vous proposons ce qui est le plus utile et pertinent pour optimiser vos formations et les rendre 100 % efficaces et opérationnelles au cœur de votre métier.

Et parce que vous êtes aussi la clé de votre propre réussite et que se former doit être une expérience de partage et de plaisir, nous avons imaginé un parcours pédagogique innovant qui associe l'humain et le digital.

En effet, en plus des cours en présentiel et/ou en distanciel, dispensés par une équipe d'experts hautement qualifiée, l'AUREP met à disposition de chaque participant un pack apprenant complet :

- ▶ **Un accès à un extranet scolarité** où chaque participant pourra retrouver son planning de cours, émarger pour valider sa présence lors des cours, compléter les questionnaires satisfaction...
 - ▶ **Un accès à notre plateforme LMS** proposant les livres de cours et supports de présentation utilisés par les intervenants lors des cours.
 - ▶ **Un accès au logiciel des calculs patrimoniaux de l'AUREP** à télécharger sur votre smartphone* ou tablette*.
- * non fournis dans le cadre de la formation*
- ▶ **Un accès au Profil Invest Aurep**, questionnaire à risque multi-dimensionnel conçu pour accompagner les professionnels de la gestion de patrimoine.

UNE ÉQUIPE D'EXPERTS

Une équipe pédagogique hautement qualifiée, composée de formateurs universitaires ou professionnels, sélectionnés avec rigueur et reconnus comme spécialistes dans leurs domaines.

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES ET FORMATEURS



Jean Aulagnier

Vice-président AUREP
Président de la Commission Pédagogique et Scientifique de l'AUREP



Natacha Fauchier

Responsable scientifique AUREP
Diplômée notaire



William Altide

Maître de conférences associé à l'Université de Lille,
Président de COOP & CORP -
Consultant CRIDON SUD-OUEST



Benoît Berchebru

Directeur de l'Ingénierie Patrimoniale Groupe NORTIA DLPK



Alexandre Boutin

Directeur de l'Ingénierie Patrimoniale Groupe PRIMONIAL



Cécilia Broto

Diplômée notaire,
juriste conférencière



Marion Chapel-Massot
Dirigeant DECARION



Roseline Charasse
Directrice ingénierie patrimoniale CIC Banque Privé Ile de France



Marie Amandine Chauvin Bonansea
Conseiller en gestion et organisation du patrimoine



Jean-Baptiste Chelle
Directeur associé, département fiscal et patrimonial ARTHAUD-ASSOCIÉS



Olivier Chomono
Directeur associé LA CURATELAIRE



Bruno Chretien

Président INSTITUT DE LA PROTECTION SOCIALE
Président FACTORIELLES



Fabrice Collard

Notaire à Paris



Denis Cohen Bengio

Directeur FINANCIAL SOLUTIONS - GROUPAMA GAN VIE



Clément Dornier

Responsable structuration associé INOVIS BY CAELIS - Fiscaliste INDOSUEZ WEALTH MANAGEMENT



Caroline Emerique

Notaire associé KL CONSEIL



Christian Ensfelder

Gérant ECCO PATRIMOINE



Thomas Gimenez

Chargé de recherche AUREP



Virginie Godron

Docteur en droit privé
Avocate au Barreau de Lille
Fondatrice et CEO Nomos TECH



Claude Lajugée
Associé METISSE FINANCE



Laurent Lamazère
Président LAMAZÈRE
GESTION PRIVÉE



Xavier Lebrun
Directeur en charge de
l'ingénierie patrimoniale
OUDART BANQUE PRIVÉE



Henri Leyrat
Docteur en droit privé – HDR
Diplômé Notaire
Consultant en gestion de patrimoine



Louis-Grégoire Logre
Associé AGAMA CONSEIL



Laura Malherbe
Ingénieur patrimonial
CIC BANQUE PRIVÉE



Marion Martin
Ingénieur patrimonial
MICHEL TIROUFLET
CONSEIL Spécialiste retraite



Charles Nourissat
Coresponsable pédagogique IAP
Administrateur AUREP
Conseil en Gestion de
Patrimoine Indépendant



Virginie Nyez
Ingénieur patrimonial CIC



Hélène Paerels
Avocate Barreau de Lille
Membre SCM Nomosa



Laurent Pallut
Consultant Gérant
GAIA CONSEILS



Pascal Pineau
Associé MÉTISSE
FORMATION



Pascal Pineau
Responsable pédagogique
IPCE AUREP
Gérant CABINET AF2P



Mathieu Plane
Directeur adjoint département
Analyse et Prévision
OFCE SCIENCES PO



Véronique Riches-Flores
Fondatrice & Présidente
RICHES-FLORES RESEARCH
GLOBAL MACRO & THEMATIC
INDEPENDENT RESEARCH



Matthieu Robineau
Professeur de droit privé - HDR



Pierre Sabatier
Coresponsable pédagogique IAP
Président AUREP
Président Primeview



David Seksig
Directeur général & co-
fondateur REMAKE ASSET
MANAGEMENT ISC



Charly Tournayre
Avocat, Docteur en droit -
fiscalité et ingénierie
patrimoniale



Daniel While
Directeur Recherche
et Stratégie
PRIMONIAL REIM

CANDIDATURE EN LIGNE

► **Vérifiez les prérequis (voir page 5)**



► **Renseignez le dossier de candidature et joignez les documents suivants :**

- Photo d'identité
- CNI ou passeport valide
- Carte vitale
- CV
- Diplôme le plus élevé

À noter :

- Validation des Prérequis Professionnels (si nécessaire) : le montant de la procédure est de 300 €.
- Des éléments complémentaires peuvent vous être demandés en fonction de votre situation.



INSCRIPTION

La procédure s'effectue en 4 étapes :

1

ÉLIGIBILITÉ

examen de la candidature

2

RÉPONSE

dans un délai de 15 jours

3

FINANCEMENT

en cas d'acceptation de votre candidature, vous disposerez alors de 6 semaines pour finaliser les modalités de financement de votre formation

4

VALIDATION

de l'inscription après finalisation du dossier de financement

FINANCEMENT

Plusieurs possibilités vous sont offertes en fonction de votre profil :

Je suis salarié..... → **Merci de vérifier les conditions d'éligibilité auprès de votre OPCO**

Je suis à mon compte..... → **Merci de vérifier les conditions d'éligibilité auprès de votre OPCO**
(pro, indépendant et chef d'entreprise)

Je suis demandeur d'emploi..... → **AIF**

Je suis particulier → **Financement personnel**

Demande d'enregistrement au RS auprès de France Compétence en cours.

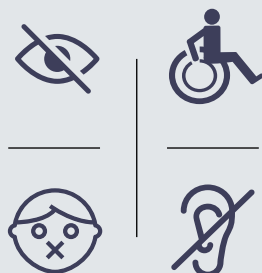


PLUS D'INFORMATIONS

Laurence Duchet ou Sandrine Lardeur
Tél : 04 73 17 15 10 • contact@aurep.com

FACILITER L'ACCÈS À NOS FORMATIONS

L'AUREP est engagée dans une démarche d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap. Un référent handicap a été nommé et formé afin de faciliter l'accès à l'ensemble des formations.



Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez faire une formation ?

- La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.
- Notre Organisme de Formation tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi. Tous nos formateurs, de part leurs expériences, sont sensibilisés aux situations de handicap.

N'hésitez pas à nous contacter.



Hélène Lasfargues
Référente handicap

referent@aurep.com

ET APRÈS...

SPÉCIALISATIONS

- › Ingénierie Patrimoniale du Chef d'Entreprise - IPCE
- › Gestion du Patrimoine à l'International - GPI
- › Gestion du Patrimoine des Seniors - GPS
- › Métiers du Family Office - MFO
- › Ingénierie en Allocation Patrimoniale - IAP

SÉMINAIRE D'ACTUALISATION

Chaque année, l'AUREP propose son séminaire d'actualisation des connaissances.

Cette rencontre annuelle, animée par des experts reconnus dans leur domaine, proposent aux professionnels de la gestion de patrimoine (conseillers en gestion de patrimoine, banquiers, notaires, avocats, experts-comptables...) une approche théorique et surtout pratique des nouveautés qui impactent leurs métiers afin de pouvoir les mettre en œuvre rapidement.

L'exhaustivité des thèmes abordés et la qualité des intervenants ont permis au fil des années de faire de ces journées un événement incontournable de la gestion de patrimoine.

Les plus du séminaire

- › Des thèmes d'actualités différents chaque année
- › Des sujets intéressant toutes les spécialités : particulier, chef d'entreprise, gestion internationale...
- › Une belle opportunité pour entretenir et développer votre réseau professionnel
- › La possibilité de valider des heures de formations réglementaires.



Le Club AUREP Alumni, un réseau sur toute la France et même au-delà

Dans un esprit associatif, convivial et interprofessionnel, le Club AUREP Alumni a vocation :

- › D'une part à rassembler l'ensemble de la communauté des élèves et anciens élèves de l'AUREP, suivant ou ayant suivi un cursus diplômant ou non diplômant ;
- › D'autre part à maintenir une relation durable et proactive avec l'équipe pédagogique de l'AUREP et sa direction.

RESTONS EN CONTACT

Inscrivez-vous à notre newsletter



in | f | X

aurep.com